Centre
Provincial de l'
Agriculture et de la
Ruralité

Le Brabant wallon

requasud

FICHE DE PRELEVEMENT - RELIQUAT D'AZOTE MINERAL

☐ Profil printemps avec carbone-azote sur 1er horizon + conseil de fertilisation ☐ APL ☐ N° impétrant :

Réservé à nos services			
	Classe client : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 Localisation de la parcelle : ☐ Brabant wallon ☐ hors Bw ☐ hors Belgique		Forfait prélèvement : ☐ Oui ☐ Non Indemnité kilométrique : ☐ Oui ☐ Non
	Date de réception	Paraphe pour réception	Numéro(s) d'essai(s)
	Etat : ☐ Bon ☐ Humide ☐ Congelé ☐ Sec/broyé Reçu via : ☐ Labo ☐ Préleveur ☐ Poste Remarque :		Paraphe pour contrôle

Taille minimum de l'échantillon : 500g. Pour plus de lisibilité, merci de compléter ce formulaire en caractères imprimés.

Nom | *Société*

Prénom | *N° de TVA*

N°..... boite.... | *(Adresse de facturation si différente)*

Adresse et numéro, boite

CP | *Localité* | ☐ FR ☐ NL ☐ EN *Code linguistique*

E-mail | *Téléphone*

Renseignements concernant la parcelle

Minimum 15 prélèvements pour les cultures et 30 prélèvements pour les prairies

Identification de la parcelle | *Superficie*

Azote nitrique nombre d'horizons (30 cm) : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ Autre :
Azote ammoniacal nombre d'horizons (30 cm) : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ Autre :

Localité du lieu de prélèvement

Date de demande | Impétrants | % cailloux | ☐ zig-zag ☐ croix ☐ Autre Mode de prélèvement

Date d'échantillonnage | Localisation GPS | GEO-ID | ☐SSV ☐ CPS. N° sonde

☐ Parcelle entière ☐ La plus grande zone homogène

Plan avec détermination de la zone de prélèvement

Remarque_____

Texture :
☐ Sable
☐ Limon léger ou sableux
☐ Limon
☐ Limon lourd
☐ Argile

Sources d'hétérogénéités
☐ Culture
☐ Superficie > 5ha
☐ Fertilisation
☐ Relief
☐ Précédent cultural
☐ Texture, humidité, charge caillouteuse
☐ Autre

Culture devant recevoir la fertilisation :_____ Rendement espéré : _____
Variété :_____
Epoque d'arrachage (BES) :_____

Céréales (stade végétatif) : ☐ 1 à 3 feuilles ☐ Maitre brin + 1 talle ☐ Maitre brin+ 2 talles ☐ Maitre brin + 3 talles et +

Colza (couvert végétal) : ☐ Non levé ☐ Faible ☐ Moyen ☐ Important

Précédent cultural :	Rendement (T ou q/ha) :	Fertilisation azotée (kg N/ha) :

Effet prairie

Durée de la prairie
☐ Pas de prairie
☐ Moins de 18 mois
☐ 2 à 3 ans
☐ 4 à 5 ans
☐ 6 à 10 ans
☐ Supérieure à 10 ans

Date de retournement
☐ Inférieur à 1 an
☐ 1 à 2 ans
☐ Supérieur à 2 ans

Période de retournement
☐ Printemps
☐ Automne

Devenir des résidus de récolte
☐ Enlevés
☐ Enfouis avec N Minéral
☐ Enfouis sans N Minéral

Effet luzerne

Durée de la culture
☐ <3 ans
☐ 3 ans
☐ > 3 ans

Date de retournement
☐ Inférieur à 1 an
☐ 1 à 2 ans
☐ Supérieur à 2 ans

Fréquences d'apports organiques
☐ Pas d'apport
☐ Apport tous les 5 à 10 ans
☐ Apport tous les 3 à 5 ans
☐ Apport tous les – de 3 ans
☐ Apport annuel
☐ Donnée non disponible

Culture intermédiaire	Incorporée		Non incorporée	Exportée	Niveau de production
	Avant le 1/12	Après le 1/12			
Légumineuses					☐ Faible (< 1T de MS)
Crucifères					☐ Moyen (1 à 3T de MS)
Graminées					☐ Elevé (> 3T de MS)
Phacélies					
Mélanges (à préciser)					

Fumure déjà appliquée pour la culture

Apport d'azote minéral après le 1er janvier Forme d'azote :
Quantité apportée : kg N/ha

Apport d'azote organique
☐ Culture en place lors de l'application de la fumure organique : ☐ Oui ☐ Non

Date	Quantité (T, m³, l/ha)	Type d'apport

Les laboratoires utilisent des méthodes d'analyses indirectes pour certains paramètres.
□ Je souhaite obtenir mes analyses par méthode de référence uniquement
Les laboratoires du CPAR sont accrédités ISO/IEC 17025 par Belac : n° d'accréditation Belac 280-TEST
Les scopes et le certificat sont accessibles sur le site internet Belac et sur www.brabantwallon.be
La liste des méthodes et la liste des tarifs sont disponibles sur demande ou sur le site www.brabantwallon.be

BELAC 280 - TEST

Echantillonnage réalisé par : □ Le demandeur □ Le technicien (nom)

Le demandeur marque son accord pour analyse(s) de type
Le demandeur marque son accord pour les prélèvements actuels et futurs sur ses terres avec un engin motorisé (type SSV) : □ oui □ non

Signatures **Le demandeur** **Le technicien**

17, Rue Saint-Nicolas, 1310 La Hulpe
02/656.09.70
agriculture@brabantwallon.be
TVA : BE 0253 973 318

Les informations obtenues ou générées au cours des activités des laboratoires ainsi que les informations obtenues par d'autres sources que le client sont maintenues confidentielles entre les laboratoires et le client. Les données à caractère personnel sont recueillies et traitées dans le but de répondre à la demande d'analyse et de conseil. Elles sont traitées en veillant au respect de la réglementation en vigueur et, en particulier, du RGPD. Le responsable de traitement est l'administration provinciale du Brabant wallon, Place du Brabant wallon 1, 1300 Wavre. Son délégué à la protection des données (DPO) peut être contacté à la même adresse postale (indiquer « A l'attention du DPO » ou par mail dpo@brabantwallon.be. Les informations relatives aux modalités de collecte, de traitement et de conservation de vos données, ainsi que les droits que vous pouvez exercer, sont repris dans la « Politique de gestion des données à caractère personnel », disponible sur le site internet de la Province (https://www.brabantwallon.be/gdpr-view) ou sur simple demande au délégué à la protection des données (dpo@brabantwallon.be). Les données géographiques couplées aux résultats d'analyses de vos parcelles agricoles peuvent être transmises à l'asbl REQUASUD et au Service Public de Wallonie (SPW) afin d'établir des statistiques rendues anonymes, sur l'état des sols wallons.